

YZEURE ■ Le lycée Jean Monnet distingué au concours Créateurs d'Idées

Le robot musical a séduit le jury



LAURÉATS. Un chèque et un trophée pour la création d'un robot pour initier les enfants à la musique.

Les élèves du lycée Jean-Monnet à Yzeure ont été distingués du concours Créateurs d'Idées qui s'est déroulé à Lyon grâce à leur robot musical Musi Me.

Dans le cadre de la 9^e édition du concours Créateurs d'idées, neuf innovations ont été sélectionnées, parmi plus de cent candidatures, pour la finale qui s'est déroulée en fin de semaine dernière à Lyon, à l'occasion du Mondial des Métiers. Les projets y ont été présentés par leurs concepteurs lors d'un pitch de cinq minutes face à un

jury de professionnels.

Un robot permettant d'apprendre le solfège

Pour l'académie de Clermont-Ferrand, c'est le lycée Jean-Monnet d'Yzeure et quatre élèves de terminale, Camille Martinat, Apollinaire Criquet, Alexandre Maurice et Kevin Rousset qui ont été distingués pour le *Musi Me*, un robot musical pour enfants permettant la composition de mélodies sur deux gammes pour les initier au solfège et à la musique (*notre édition du 5 février*).

Le concours Créateurs d'Idées, lancé en 2012 à l'initiative des rectorats des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et de Lyon, du MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes, et en partenariat avec le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, récompense les idées de produits et services les plus innovantes des lycéens d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Chaque année, plus d'une centaine de projets sont présentés, avec des concepts toujours plus variés, innovants, pertinents et parfois même un peu décalés.

Les choix du jury se tournent vers les dossiers les plus novateurs et réalisables, touchant la cible la plus large. Une recherche d'antériorité est réalisée préalablement pour s'assurer que les projets présélectionnés sont véritablement singuliers et innovants.

L'invention des lycéens de Jean-Monnet répondait à tous les critères du concours et a été primée par le jury. L'établissement yzeurien a reçu un chèque d'une valeur de 1.000 € et un trophée créé par les élèves du lycée Léonard-de-Vinci à Villefontaine. ■